

Protection de l'ouïe chez les musiciens et les personnes assistant à des concerts

Il est recommandé aux musiciens et aux personnes allant à des concerts rock/pop, à carnaval ou en discothèque qui veulent protéger leur ouïe de niveaux sonores trop élevés d'utiliser des protecteurs d'ouïe modifiant peu le son. Atténuant le son uniformément pour toutes les fréquences, ces protecteurs permettent une restitution très fidèle de la musique.

Dans la plupart des cas, des protecteurs d'ouïe avec une valeur d'atténuation SNR comparativement faible de 10 à 20 dB protègent suffisamment s'ils sont utilisés correctement. Les personnes exposées à un niveau sonore élevé (musiciens pop/rock, batteurs, joueurs de cuivres, saxophonistes) ont besoin de protecteurs d'ouïe offrant une valeur d'atténuation SNR d'au minimum 15 dB. Le secteur physique de la Suva est à votre disposition pour toute information complémentaire (voir adresses en fin du document).

Certains protecteurs d'ouïe sont particulièrement adaptés à certains groupes d'utilisateurs:

Protecteurs prémoulés avec atténuation uniforme (type D)

- adaptés à l'oreille de l'utilisateur, ils sont donc très agréables à porter
- restitution très fidèle du son, atténuation faible
- contrôle de l'isolation obligatoire (lors des premiers réglages, puis tous les deux ans)
- prix: entre CHF 200.- et 300.-
- mise en place nécessitant un peu de temps (entre 20 et 30 secondes).

Exemples: Elacin ER-9, Elacin ER-15

Utilisateurs: musiciens professionnels

Tampons auriculaires préformés avec atténuation uniforme (type C)

- très agréables à porter
- restitution fidèle du son, atténuation moyenne
- prix: environ CHF 40.-
- mise en place rapide (quelques secondes)

Exemples: Elacin ER 20 S (disponible dans les tailles "standard" et "small"), EAR UltraTech, ALPINE MusicSafe

Utilisateurs: musiciens amateurs, musiciens professionnels (si mise en place rapide nécessaire; notamment important pour les musiciens d'orchestre), personnes assistant à des concerts

Tampons auriculaires standard (type B)

- son assourdi, atténuation assez importante
- petit prix: environ CHF 4.-

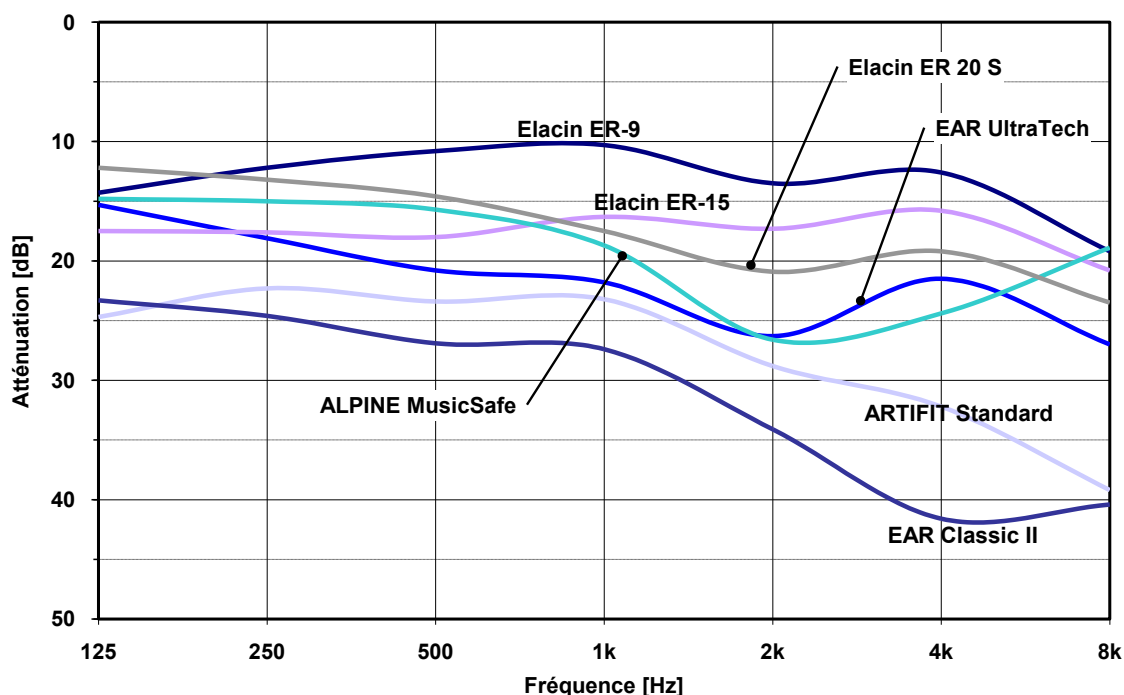
Exemples: ARTIFIT Standard (disponibles aussi en petite taille pour les personnes avec un conduit auditif étroit), Bilsom 656 NST

Utilisateurs: utilisateurs occasionnels

On sait par expérience que faire de la musique en portant des protecteurs d'ouïe nécessite un temps d'adaptation assez long de plusieurs semaines.

L'atténuation sonore de certains des protecteurs d'ouïe cités par rapport aux deux tampons auriculaires d'ouïe standard (ARTIFIT Standard et EAR Classic II; type A) est présentée dans le graphique ci-après. Il en ressort clairement que les tampons standard atténuent beaucoup plus le son notamment pour les fréquences supérieures à 1 kHz. Ils ne sont donc pas très adaptés à l'écoute de musique.

Atténuation sonore de différents protecteurs d'ouïe pour l'écoute de musique



Signes d'une exposition à un niveau sonore trop élevé

Lorsque, après une exposition sonore, on a l'impression d'avoir les oreilles bouchées ou que l'on a des sifflements dans les oreilles, c'est le signe qu'on a été exposé à un niveau sonore trop élevé. Si les sifflements ne disparaissent pas dans les vingt-quatre heures qui suivent, il est fortement recommandé d'aller consulter un médecin ORL.

Si cela vous arrive, il convient de vérifier les points suivants:

Problèmes	Mesures
Protecteurs d'ouïe sales ou défectueux:	nettoyer ou remplacer les protecteurs d'ouïe.
Exposition à un niveau sonore élevé sans protecteurs d'ouïe:	porter toujours des protecteurs d'ouïe pendant toute l'exposition.
Impression que le niveau sonore est trop élevé en dépit du port de protecteurs d'ouïe:	choisir des protecteurs d'ouïe atténuant davantage le niveau sonore; faire vérifier par un audio-prothésiste si les protecteurs moulés sont bien réglés.

Fournisseurs:

- liste des fournisseurs sous www.suva.ch/produits-de-securite
- magasins de musique dans les grandes villes
- audio-prothésistes

Informations complémentaires:

www.suva.ch/acoustique, akustik@suva.ch
Suva Lucerne, secteur physique, tél. 041 419 61 34